

Baccalauréat

EN RÉSUMÉ

Alors que le baccalauréat fait l'objet de débats chaque année en France, ce modèle d'évaluation nationale externe aux établissements scolaires s'est fortement développé depuis 15 ans dans les pays de l'OCDE, sous la pression des demandes des parents, des universités et des entreprises.

Pour dépasser les idées reçues sur le baccalauréat et éclairer les débats qui l'entourent, le Cnesco répond aux débats récurrents sur le baccalauréat : le baccalauréat favorise-t-il l'apprentissage des élèves ? Quelle est la place des options dans l'explosion des mentions ? Le baccalauréat s'est-il vraiment démocratisé en France ? A-t-on les mêmes chances d'avoir son bac partout en France ?

CHIFFRES CLÉS

- En 2018, plus de 675 600 élèves ont obtenu leur baccalauréat, ce qui correspond à une proportion de 79,9 % de bacheliers pour une génération (Depp).
- En 2013, un candidat sur quatre, ayant décroché une mention « Très bien », y est parvenu grâce à un choix stratégique d'options (Depp, 2014).
- En 2015, un tiers des langues proposées au baccalauréat concernent moins de 50 élèves (Depp, 2014).
- Hors apprentissage, sept mois après l'obtention de leur diplôme, 46 % des bacheliers professionnels sont au chômage (Depp, 2014).

SYNTHÈSE DE L'ANALYSE

1 Les effets vertueux du baccalauréat sur les apprentissages des élèves

- Les recherches sur les effets des examens nationaux, conduites depuis 15 ans dans les pays de l'OCDE, montrent que les tests nationaux font progresser en moyenne les apprentissages des élèves et réduisent les inégalités scolaires globales et d'origine sociale. Cependant, pour atteindre ces effets vertueux, ces épreuves doivent remplir un ensemble de conditions pédagogiques : porter sur un champ de contenus d'enseignement large, proposer des épreuves permettant d'évaluer des compétences complexes, etc.

2 La place des options dans l'explosion des mentions

- Le choix d'options au baccalauréat général correspond à un phénomène désormais massif du fait de leur régime de notation très avantageux. Si l'on considère l'ensemble des élèves, son effet sur la réussite au baccalauréat est faible. En revanche, elles

participent de façon très significative aux bonnes performances des très bons élèves.

3 Le degré de démocratisation du baccalauréat

- Si le nombre de bacheliers a très fortement progressé depuis 20 ans, cette massification a avant tout été permise par la création du baccalauréat professionnel, le baccalauréat général s'étant peu ouvert quantitativement et socialement. À des inégalités verticales (tous les jeunes n'ont pas le baccalauréat) se sont substituées des inégalités horizontales (beaucoup de jeunes ont un baccalauréat mais pas de même valeur).

4 Les écarts de réussite au baccalauréat selon les académies

- Selon les académies, la probabilité de décrocher son baccalauréat diverge notablement. Il existe un écart de près de 8 points de réussite en 2018 entre certaines académies (hors Mayotte).

5 Le coût du baccalauréat

- En 2010, une mission des inspections (IGF-IGEN-IGAENR) a estimé la dépense de l'organisation du baccalauréat entre 90 et 100 millions d'euros, en intégrant les coûts directs et indirects. Ce montant estimé représente environ 140 € en moyenne par candidat. Au final, le coût du baccalauréat représente environ 0,5 % du montant de la scolarité d'un lycéen sur trois ans. Mais le baccalauréat comporte de nombreuses options représentant un coût important, certaines de ces options concernant un nombre très restreint d'élèves.

6 La poursuite des études après le baccalauréat

- Les destins dans l'enseignement supérieur des trois types de baccalauréat (général, technologique et professionnel) sont très différents. Ainsi, les bacheliers profession-

nels sont fortement handicapés dans leur réussite post-baccalauréat, même dans les filières de l'enseignement technique (BTS).

7 La recherche de l'emploi avec le baccalauréat

- Les baccalauréats professionnels ont été créés à l'origine pour permettre une insertion directe des bacheliers sur le marché du travail. Malgré quelques réussites ponctuelles, notamment dans certaines spécialités industrielles porteuses, les chiffres globaux sur l'insertion de ces jeunes bacheliers révèlent des taux de chômage très élevés, même trois ans après l'obtention de leur diplôme.

Le regard vers l'international

En Finlande, le « baccalauréat » a été instauré en 1852. Une commission nationale est chargée de la rédaction et de l'élaboration des sujets. Les épreuves bénéficient d'une double correction : tout d'abord, de la part du professeur de l'élève, puis de la commission nationale chargée de l'examen. Les résultats communiqués indiquent également les compétences acquises durant la dernière année d'études et le rang de l'établissement.

En Autriche, un examen proche du « baccalauréat » a été instauré récemment, en 2014-2015. Une commission nationale est chargée de la rédaction et de l'élaboration des sujets. La correction est effectuée par le

professeur de l'élève et un autre intervenant, selon une grille d'évaluation standardisée au niveau national. Aucune autre information que les notes obtenues à l'examen n'est communiquée.

Au Japon, il n'existe pas de diplôme obligatoire et gratuit. Les élèves ont la possibilité de passer le test du Centre national des admissions à l'université. Ce test est payant. Il est rédigé et corrigé par le Centre national d'examen d'entrée à l'université. S'il n'est pas obligatoire, il est tout de même souvent demandé pour l'inscription au sein d'une université, publique ou privée. Il peut être accompagné d'un autre examen spécifique organisé par les universités.

L'opération du Cnesco

UNE NOTE D'ACTUALITÉ

En juin 2016, le Cnesco a publié une note d'actualité « Les grands débats du baccalauréat : éclairage du Cnesco ». Cette note d'actualité synthétise des comparaisons internationales, des constats tirés d'enquêtes statistiques et des recherches.

DES RESSOURCES RICHES

- 1 note d'actualité sur les grands débats du baccalauréat (juin 2016).

DIFFUSION

- 1 dossier de ressources sur la thématique (juin 2016).